



**TITRE PROFESSIONNEL**  
DE  
**CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE**  
(Arrêté du 9 avril 2018)

**FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI**

**IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

NOM et PRENOM		Permis de conduire		
		Catégorie	Date délivrance	Lieu délivrance
		<b>B</b>		
<b>Date de naissance</b>		<b>D</b>		
<b>Lieu de naissance</b> (ville/dept ou pays)		<b>Visite médicale</b>		
<b>Adresse</b>		<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Décision</b>

**Centre organisateur de la 1<sup>ère</sup> session (nom+cachet) :** \_\_\_\_\_

**Date d'entrée en formation :** \_\_\_\_\_ **Date épreuves anticipées :** \_\_\_\_\_

**Date de début des épreuves professionnelles :** \_\_\_\_\_ **Date de fin de session :** \_\_\_\_\_

**Instructions :**

Le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route délivré par le ministère du travail autorise la délivrance de la catégorie D du permis de conduire sans nouvel examen. Dans la présente fiche, sont consignés les résultats des trois sessions d'examen auxquelles chaque candidat peut se présenter dans le délai d'un an (arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi).

L'arrêté du 9 avril 2018 relatif au titre de conducteur de transport en commun sur route prévoit des modalités différenciées selon que le candidat est titulaire ou non de la catégorie D du permis de conduire et selon qu'il se présente à l'examen par la voie de la formation ou par la VAE. Six épreuves sont prévues en VAE, et sept par la voie de la formation, dont certaines ont obligatoirement lieu de manière anticipée pendant le parcours de formation<sup>1</sup>. Le candidat présente au jury les justificatifs exigés pour participer à la session d'examen.

**Pour une présentation à une seconde session d'examen**, le candidat conserve le bénéfice d'épreuves acquises en première session dans les conditions suivantes :

- **pendant 1 an à compter du dernier jour de la session d'examen pour les épreuves** (cases en bleu au dos) :
  - questionnaire professionnel partie 1 (ETG)
  - mise en situation professionnelle partie 1 temps 1 (prise en charge)
  - mise en situation professionnelle partie 1 temps 2 (conduite)
- **pendant 3 mois à compter du dernier jour de la session d'examen pour les épreuves** (cases en vert au dos):
  - questionnaire professionnel partie 2
  - mise en situation professionnelle partie 2 et entretien technique associé

**Pour une présentation à sa troisième session d'examen**, le candidat passe l'ensemble des épreuves mais avec un seul passage pour l'épreuve « mise en situation professionnelle partie 1 temps 2 ».

<sup>1</sup> Questionnaire professionnel partie 1 pour tous les candidats suivant une formation et mise en situation professionnelle partie 1 et partie 2 pour les candidats non titulaires de la catégorie D du permis de conduire



## SYNTHESE DU PARCOURS DU CANDIDAT

**Nom et Prénom :**

**Voie d'accès <sup>(1)</sup> : Formation / VAE**

1 <sup>ère</sup> session : date épreuves professionnelles :							Date épreuves anticipées (3) :							Date fin de session :						
Documents présentés par le candidat							Résultat satisfaisant aux épreuves : OUI ou NON													
Carte de qualification de conducteur ou attestation FIMO ou valant FIMO (1)		Permis D en cours de validité (1)		PSC1 (2)	SST (2)	APS - TRV (2)	Formation matériel incendie (2)	Questionnaire professionnel partie 1 (ETG) (1)		Mise en situation partie 1 temps 1 (maniabilité) (1)		Mise en situation partie 1 temps 2 (conduite) (1)				Questionnaire professionnel partie 2 (1)		Mise en situation professionnelle Partie 2 et entretien technique (1)		
												Date 1 <sup>er</sup> passage		Date rattrapage						
OUI	NON	OUI	NON					OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
Date obtention		Date obtention						EXPERT ( <i>nom et signature</i> )		EXPERT/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		EXPERT/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		EXPERT/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )		
								<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		

Date de début de la 2 <sup>ème</sup> session :							Nom du centre d'examen :					Date de fin de session :								
Documents présentés par le candidat							Résultat satisfaisant aux épreuves : OUI ou NON (sauf épreuves acquises en première session toujours valides)													
Carte de qualification de conducteur ou attestation FIMO ou valant FIMO (1)		Permis D en cours de validité (1)		PSC1 (2)	SST (2)	APS-TRV (2)	Formation matériel incendie (2)	Questionnaire professionnel partie 1 (ETG) (1)		Mise en situation partie 1 temps 1 (maniabilité) (1)		Mise en situation partie 1 temps 2 (conduite) (1)		Questionnaire professionnel partie 2 (1)		Mise en situation professionnelle partie 2 et entretien technique (1)				
																		OUI	NON	OUI
Date obtention		Date obtention						EXPERT ( <i>nom et signature</i> )		EXPERT/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		EXPERT/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )				
								<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>				

Date de début de la 3 <sup>ème</sup> session :							Nom du centre d'examen :					Date de fin de session :								
Documents présentés par le candidat							Résultat satisfaisant aux épreuves : OUI ou NON													
Carte de qualification de conducteur ou attestation FIMO ou valant FIMO (1)		Permis D en cours de validité (1)		PSC1 (2)	SST (2)	APS-TRV (2)	Formation matériel incendie (2)	Questionnaire professionnel partie 1 (ETG) (1)		Mise en situation partie 1 temps 1 (maniabilité) (1)		Mise en situation partie 1 temps 2 (conduite) (1)		Questionnaire professionnel partie 2 (1)		Mise en situation professionnelle partie 2 et entretien technique (1)				
																		OUI	NON	OUI
Date obtention		Date obtention						EXPERT ( <i>nom et signature</i> )		EXPERT/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		EXPERT/JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )		JURY ( <i>noms, signatures</i> )				
								<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>		<i>Date</i>				

- (1) Entourer le choix correspondant à la situation.
- (2) Cocher la case en-dessous si le document est présenté et en cours de validité
- (3) Pour les candidats non titulaires du permis D